

Bulletin municipal
Commune de Saint Pouange



Le Glayolat

Actualités et dates à retenir
Ecoles et bibliothèque
La vie associative



OCTOBRE 2023

Contact Mairie

3, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03.25.41.71.91
Courriel : maire@saint-pouange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et Vendredi : 15h45 à 17h45

Mardi et Jeudi : 15h45 à 18h45

Bibliothèque

1, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03 25 40 36 08
Courriel :
bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h30 à 18h00

Mercredi : 16h00 à 18h00

Vendredi : 16h30 à 18h30

Ecoles

3, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03 25 41 87 91
Courriel : accueil@saint-pouange.fr

Sommaire

Mot du maire	3
Commissions et Délégués	4
Evénements	5
Accueil Collectif de Mineurs	11
Bibliothèque	14
Octobre Rose	15
Plan Pluriannuel d'Elagage	16
Voirie	17
Les animaux de nos rues	18
Associations	19
Agenda	25
Synthèses des conseils municipaux	25
Hommage	26
Information	27
Collecte des Déchets	28
Rappels de réglementation	29
Plan	30
Informations pratiques	31

Etat Civil

Avec autorisation de publier

Mariages : Benjamin MATHIEU avec Frédérique ARLABOSSE le 1er juillet 2023
Thibaut MAYAYO avec Prescillia ORTIS le 22 juillet 2023.

Décès : Francine PERMAN le 14 octobre 2023

Défibrillateur

Face Mairie sur le coté gauche



Le Glayolat

Editeur : Mairie de Saint-Pouange

Directeur de la publication : Olivier Duquesnoy

Conception et Réalisation : Gisèle Vinot et la Commission Communication

Imprimeur : Cat imprim à Troyes

Distribution : Municipalité

Tirage : 450 exemplaires

Dépot légal : 4^{ème} Trimestre 2023



Le mot du maire



Madame, Monsieur,
Cher Glayolat,

J'ai de nouveau le plaisir de vous présenter le nouveau Glayolat tout habillé de rose en ce mois d'octobre dédié au dépistage du cancer du sein. La prévention est un maillon essentiel de la chaîne médicale. Plus les problématiques sont décelées tôt, plus la réponse thérapeutique est efficace.

La prévention a également été au cœur de nos réflexions pour l'aménagement du rond-point près de la place des anciens combattants.

Plusieurs études avaient été envisagées, il y a quelques années en englobant le monument aux morts, voire en le déplaçant.

Celles-ci faisaient systématiquement apparaître un coût de travaux aux alentours de 400 000 € (sans compter l'inflation galopante de ces derniers mois).

Après avoir interrogé les services du département de l'Aube, ce giratoire a été élaboré. Il est franchissable pour que les tracteurs, les poids-lourds ainsi que les transports scolaires puissent l'emprunter.

Une zone 30 a été aussi instaurée pour tenter de faire ralentir les conducteurs. Le coût de ce giratoire s'élève à 3.238 € HT avec une participation du département de 939 € soit plus de 25 %.

Oui, un certain nombre d'automobilistes ne respecte pas ce giratoire comme il ne respectait pas la priorité à droite ou les différents panneaux STOP de notre commune.

Néanmoins, nous avons pu constater et, je l'espère, vous aussi, un ralentissement global de la vitesse de circulation devant l'école et la mairie.

Nous déplorons le décès de deux artisans de notre belle commune.

Effectivement, Jean-Michel Hartman est décédé le 28 juin dernier. Il a été maire de 1980 à 2001. On lui doit, parmi beaucoup d'autres choses, la zone artisanale de Saint-Pouange.

Plus récemment, nous avons enregistré la perte de Francine PERMAN, qui a été conseillère municipale de 1983 à 1995 et qui a été pendant de longues années, bénévole à la bibliothèque.

Je tiens à renouveler ici nos plus sincères condoléances à leurs familles.

Il est maintenant temps de vous laisser poursuivre la lecture de ce magazine toujours aussi riche des actualités municipales et associatives.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Olivier Duquesnoy
Maire de Saint-Pouange

**Vous souhaitez rencontrer Mr Le Maire ou un de ses Adjoints ?
N'hésitez pas à prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie. Une permanence est à votre disposition :
Le Mardi et le Jeudi de 18h à 19h**

Commissions municipales

Commission VOIRIE :

Co présidée par **Dominique KAMITSIS**, 1er adjoint
Membres : René CEZARD, Patrick HAILLOT, Céline MERCIER, Christian THOMAS.

Commission ANIMATION :

Co présidée par **Dominique KAMITSIS**, 1er adjoint
Membres : Denis FOU DRAIN, Cyrille LECOURT, Céline MERCIER.

Commission ENFANCE - ELEMENTS STRUCTURANTS :

Co présidée par **Frank DOUET**, 2ème adjoint
Membres : Mélanie FLISOT, Stéphane DE MARCH, Patrick HAILLOT, Eloïse OLIVEAU.



Commission URBANISME - ENVIRONNEMENT

Co présidée par **Christine VAISSIERE**, 3ème adjointe
Membres : René CEZARD, Patrick HAILLOT, Eloïse OLIVEAU,

Commission COMMUNICATION

Co présidée par **Gisèle VINOT**, 4ème adjointe
Membres : Stéphane DE MARCH, Denis FOU DRAIN, Cyrille LECOURT.

Commission BÂTIMENTS

Co présidée par **Gisèle VINOT**, 4ème adjointe
Membres : Mélanie FLISOT, Christian THOMAS.



Délégués communaux et intercommunaux

Délégués Troyes Champagne Métropole

Les délégués à la communauté de communes se font dans l'ordre du tableau
le délégué titulaire, Olivier DUQUESNOY, Maire

Délégués au SDDEA

Titulaire : Olivier DUQUESNOY
Suppléant : René CEZARD

Conseil d'Administration du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Olivier DUQUESNOY
Suppléante : Céline MERCIER

Délégués au Syndicat Départemental d'Electrification de l'Aube, S.D.E.A.

Titulaire : Dominique KAMITSIS
Suppléante : Gisèle VINOT

Délégués au comité consultatif des Sapeurs Pompiers Volontaires, C.C.C.S.P.V.

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire
Titulaires : Dominique KAMITSIS, Cyrille LECOURT
Suppléants : Stéphane DE MARCH, Denis FOU DRAIN, Patrick HAILLOT

Correspondant Défense

Dominique KAMITSIS

Conseil d'Exploitation du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Céline MERCIER
Suppléante : Eloïse OLIVEAU

Représentant du Centre National d'Action Sociale, CNAS

Céline MERCIER

Commission Communale d'Action Sociale, CCAS

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire,
Les délégués du conseil municipal sont : Céline MERCIER, Christian THOMAS, Denis FOU DRAIN

Evènements

Feu d'artifice et festivités du 13 juillet

Cette année encore, le 13 juillet, le conseil municipal, par l'intermédiaire de la commission animation, a organisé différentes activités.

Les Glayolats étaient tout d'abord invités à partager un repas républicain. Plus de 70 convives étaient présents.



Vers 21h00, ils ont été rejoints par de nombreuses familles venues récupérer leurs lampions avant de déambuler et d'illuminer quelques rues de notre village.

Comme il est de coutume, à 23h00, dans le jardin de la salle Henri FEBVRE, le feu d'artifice a été tiré par les sapeurs-pompiers prenant leurs habits d'artificiers.



Enfin, les Glayolats et leurs amis ont pu bouger au rythme de la musique, jusqu'au bout de la nuit, sous la houlette de Teddy de Maeva sonorisation



Cérémonie commémorative du 14 juillet



Cette année encore, la cérémonie du 14 juillet de Saint-Pouange a été particulière.

Avenir musique de Saint-Léger-près-Troyes et les sapeurs-pompiers de Saint-Pouange étaient accompagnés de beaucoup de jeunes.

En effet, deux compagnies du service national universel accompagnées d'une dizaine de jeunes sapeurs-pompiers du département étaient présents dans le cortège et autour du monument aux morts.

Après un dépôt de gerbe et une minute de silence, le maire, Olivier DUQUESNOY, et la préfète, Madame Cécile DINDAR, ont tous les deux insisté sur le sens de l'engagement de cette jeunesse.

Grâce à eux, l'avenir de la nation est préservé.

À la fin du cortège et après quelques morceaux joués par Avenir Musique de Saint-Léger, les Glayolats ainsi que les représentants des associations, venus en nombre ont pu partager le verre de l'amitié.

La préfète, ainsi que l'inspectrice d'académie, accompagnées du maire ont pu échanger avec les jeunes engagés sur leurs parcours passés et futurs.



Espérons que ce genre de cérémonie pourra de nouveau se réaliser.



OD

Rentrée scolaire

Les vacances sont finies, et l'année scolaire 2023-2024 est partie pour tous nos écoliers.

Ce lundi 04/09/2023, l'école François Dufaut de St Pouange a ouvert ses portes pour accueillir nos 150 élèves.

Sous le soleil, Mr le Maire était présent aux côtés de l'équipe éducative et des parents pour ce grand jour.

Comme les années précédentes, les élèves ont été réparties en 4 classes de primaire et 2 classes de maternelle.

C'est une équipe de 8 enseignants, toujours sous la direction de Mme Hugot Sophie, mais avec de nouveaux visages et une nouvelle répartition des classes pour cette année 2023/2024.



Côté périscolaire, toujours la même équipe sous la direction de Lauriane, pour accueillir les enfants dès 7h30, pendant la pause méridienne et le soir jusque 18h30, ainsi que la première semaine des vacances scolaires en ACM, et bien sûr pour assurer l'entretien des locaux et la cantine.

L'effectif reste stable désormais depuis qq année :

Lauriane : directrice du périscolaire

Adélie et Valérie : ATSEMS

Margaux, Nelly, Isabelle, Lorène, Céline, Sylvie, Pierre :
équipe périscolaire et entretien

Nous souhaitons à toutes, et tous, petits, grands, adultes une excellente année...

FD



2 classes Maternelles :

1 classe de 28 élèves PS/MS de Sophie Mathieu
en remplacement de Dominique

1 classe de 27 élèves MS/GS de Fanny Denis

4 classes Primaires :

1 classe 22 CP de Sophie Hugot et Elodie Bernard

1 classe 24 CE1/CE2 de Sandrine Jorrot et
Penelope Schmidt

1 classe 24 CE2/CM1 de Sarah Oosterlinck

1 classe 25 CM2 de Alexandre Buseyne

Nous souhaitons la bienvenue à Sarah et Alexandre et une excellente retraite à Dominique.





L'Action Citoyenne « Nettoyons la nature 2023-2024 » s'est déroulée dans notre commune le 22 septembre dernier.

La classe de CP de Sophie Hugot conjointement avec les 2nde GT du lycée agricole de Saint Pouange se sont unis dans le but de ramasser les déchets dans notre commune.

Ces gestes écoresponsables ont permis de collecter 76 kgs 600 de déchets divers verre, carton, métal, une barrière, des luminaires de Noël, des bidons, des déchets alimentaires biodégradables...etc...

Notre agent technique Brandon a procédé au ramassage de cette lourde collecte.

Cette journée s'est terminée par un goûter pour les petits et les grands.



Pensez à protéger la nature.





Le 8 septembre dernier, le lycée agricole, Campus Terres de l'Aube, de Saint-Pouange a reçu la visite du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc FESNEAU et de la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnelle, Carole GRANDJEAN.

Accompagnés par le président du Conseil départemental, les députés, les sénatrices et la préfète, le maire de Saint-Pouange, Olivier DUQUESNOY a eu le plaisir de les accueillir.

Après avoir visité l'établissement puis la ferme de la Borde (ferme du lycée), un temps d'échange a eu lieu avec les apprenants du lycée. Les deux ministres ont fait preuve de disponibilité sans occulter aucune des questions.



Les enjeux agricoles, (agroécologie, souveraineté alimentaire, circuits courts) ainsi que, la réforme de l'enseignement professionnel ont été les principaux



OD



Le 07 octobre, c'était l'animation Soirée Loto organisé par Glayolats Loisirs
Encore une fois, les joueurs étaient au rendez-vous
La salle polyvalente Henri Febvre était comble.
De nombreux lots ont été gagnés.

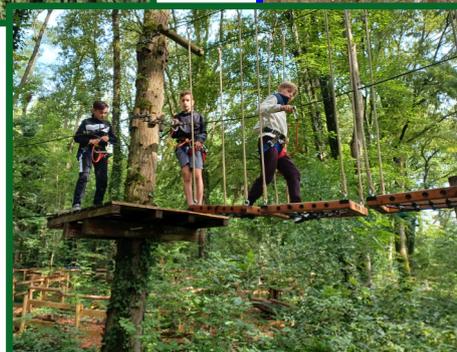
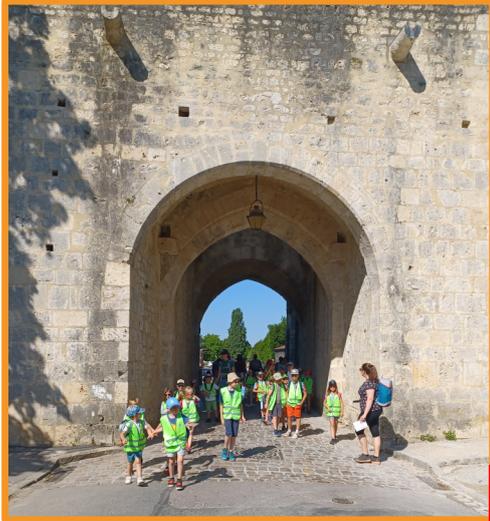


Accueil Collectif de Mineurs

Les vacances d'été à Saint-Pouange avec l'A.C.M. on s'éclate ...



Sorties à PROVINS, au Parc des Félines, le Parc de l'Auxois, l'Accrobranche.



Le mini camp.



Les activités en journée et les veillées d'été le soir.



Un peu d'exercice avec la Country

Nous souhaitons remercier le club de Country qui est intervenu pour apprendre aux enfants quelques pas de danse country.



Après les vacances tout à une fin ... Les mercredis matins ont repris

Les enfants du mercredi matin ont pu goûter aux radis et comme la récolte de tomates cerise à beaucoup donné, un midi les enfants les ont goûtées à la cantine.

Les potirons seront transformés en gâteau pendant l'ACM d'octobre.



Bibliothèque

Le 20 juillet, dans le cadre de Partir en livre, avec la bibliothèque de Saint Léger, nous avons accueilli l'illustratrice Judith Gueyfier et le musicien William Hountondji qui ont partagé leur passion avec les enfants et adultes présents.

Le matin, Judith a conseillé les enfants pour la réalisation d'un carnet de voyage. Dans le même temps William a animé un atelier de musique africaine.

Après un pique-nique convivial les participants se sont installés confortablement pour une sieste au son du saxo de William. Judith a remis aux enfants les portraits qu'elle avait réalisés pendant leur sommeil, cadeau très apprécié.

Suivirent des ateliers en lien avec le Japon, l'Afrique et l'île Maurice.

Merci à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette belle journée enrichissante.

Monique Dobosz
Responsable bénévole de la Bibliothèque
de Saint -Pouange



Horaires périodes scolaires : Lundi : 16h30 - 18h - Mercredi : 16h00 - 18h00 - Vendredi : 16h30 - 18h30
téléphone : 03 25 40 36 08, aux horaires d'ouverture - courriel : bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr

Octobre Rose

Cette année encore, notre commune s'est associée à l'action « **OCTOBRE ROSE** » dans la lutte contre le cancer du sein en collaboration avec Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers du Grand Est. (CRCDC Grand Est).

Nous vous invitons à consulter leur site internet, sinon en mairie et à la bibliothèque leurs fascicules sont à votre disposition.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

LE DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN

MON GUIDE PRATIQUE

“Grâce au dépistage que j’ai réalisé l’année de mes 50 ans, les médecins ont pu déceler une lésion cancéreuse qui a été traitée avant que cela ne soit plus grave. Le dépistage m’a sauvé la vie !”
Maryam, 59 ans

“Je participe tous les deux ans au dépistage organisé du cancer du sein. C’est finalement devenu une habitude et cela nous rassure, mes proches et moi.”
Françoise, 64 ans

DEPISTAGE DESCANCERS
Centre de coordination
Grand-Est

l'Assurance Maladie

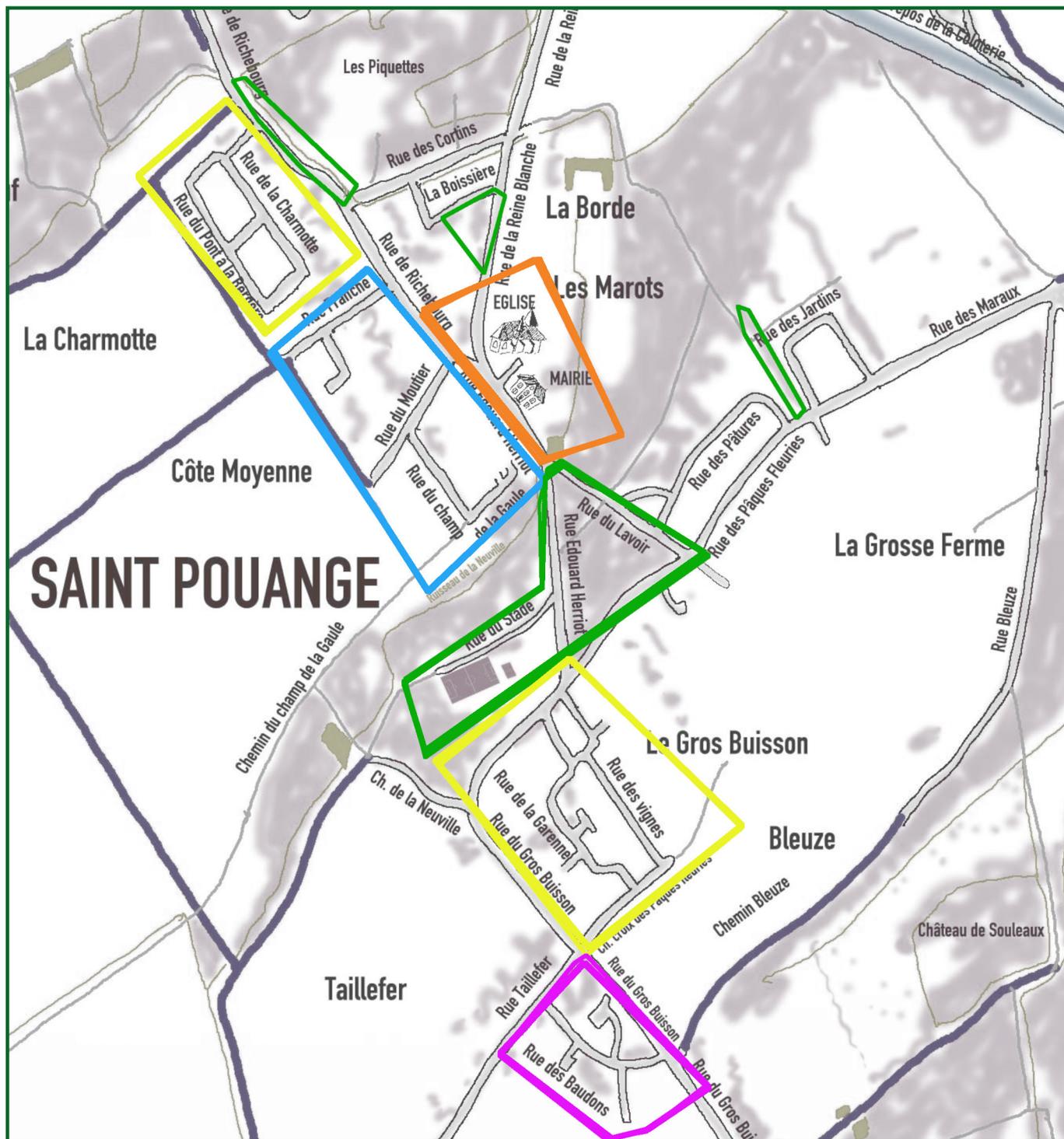
SA

Octobre Rose 2023
Rejoignez-nous dans la lutte
contre le cancer du sein

Plus d'infos : www.depistagecancer-ge.fr

<https://depistagecancer-ge.fr/depistage-du-cancer-du-sein/octobre-rose/>

Plan Pluriannuel d'Elagage



Légende

- Zone 1 : hors périodicité, à faire à plus de 5 ans
- Avec une périodicité de 4 ans :
- Zone 2 : à faire hiver 2023/2024 puis 2027/2028
- Zone 3 : à faire hiver 2024/2025 puis 2028/2029
- Zone 4 : à faire hiver 2025/2026 puis 2029/2030
- Zone 5 : à faire hiver 2026/2027 puis 2030/2031

Voirie



Les travaux de l'aménagement de la place des Anciens Combattants ont été effectués.

Un îlot et des panneaux de priorité ont été installés ainsi que la création d'une zone 30.

La réalisation de ces travaux a pour but de sécuriser ce croisement et faire ralentir jusqu'aux écoles.

Le coût des travaux de l'îlot est de 4.077€ pour lesquels on nous a octroyé une subvention de 807€. La rénovation du marquage au sol existant nous a coûté 3.422€.



Les animaux dans nos rues



Les animaux dans nos rues sont bien tristes depuis le 14 octobre car leur conteuse n'est plus ...

Il se sont tous réunis Chemin de Neuville pour lui rendre un dernier hommage et l'accompagner un peu plus loin, vers sa nouvelle demeure.

Ils se souviennent d'une personne remplie de gentillesse, de partage et attentionnée.

Francine Perman nous a quitté à l'âge de 73 ans.

Très jeune, elle arrive dans notre commune afin de travailler pour une bonneterie. Quelques temps plus tard elle rencontre Jules qui est cultivateur à Saint-Pouange, lequel nous a quitté il y a un an.

Trois ans après, ils se marièrent et Francine prend part à l'exploitation agricole. Naitront trois enfants de leur union, et ils feront construire Chemin de Neuville.

Francine devient animatrice et directrice du centre de loisirs.

Artiste dans l'âme, elle laisse exprimer sa fibre créative dans la peinture et crée son atelier avec des foulards en soie, tableaux, émaux ..., vend sur les foires et salons. Elle partagea son savoir en donnant des cours dans les maisons de retraite.

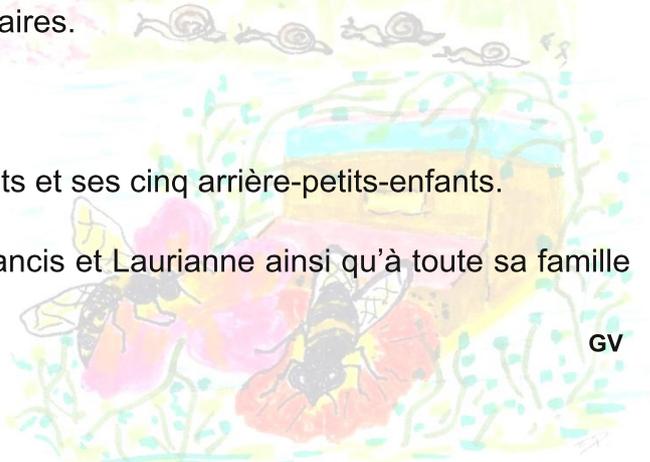
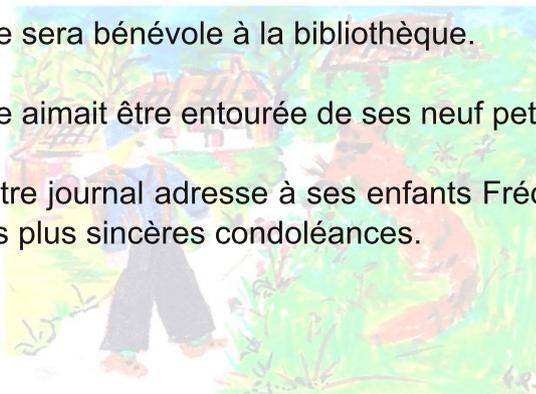
Elle fut élue conseillère municipale de 1983 à 1995.

Elle s'occupa successivement des commissions Culture/Loisirs/Informatique et du SIVOS puis de l'Urbanisme/Environnement/Affaires Scolaires.

Elle sera bénévole à la bibliothèque.

Elle aimait être entourée de ses neuf petits-enfants et ses cinq arrière-petits-enfants.

Notre journal adresse à ses enfants Frédéric, Francis et Laurianne ainsi qu'à toute sa famille ses plus sincères condoléances.



Association Parents d'Elèves

 
École
François DUFAUT
Maire
Adjoint
Conseiller municipal
De 1980 à 2008



Après le retour des enfants sur les bancs de l'école, l'APE aussi a fait sa rentrée !

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 29 septembre dernier et après une campagne de recrutement, nous sommes ravies d'accueillir de nombreux nouveaux membres actifs.

Cette année, 22 bénévoles œuvreront pour nos chers chérubins !

L'an dernier, l'APE a financé pour 2.957,50€ de sorties scolaires au profit de l'école et participé à hauteur de 7.000,00€ pour la venue du cirque Reno.

Nous démarrons l'année avec beaucoup de projets, une vente de gâteaux St Michel qui s'est déroulée début octobre et la traditionnelle vente de sapins, en collaboration avec la ferme Razurel et le traiteur Vanille et Crème, qui a débuté fin octobre.

En participant aux ventes que nous organisons, vous permettez à l'association de financer sereinement les sorties et achats de matériels de l'École et nous tenons à vous remercier pour vos participations.



Vente de sapins jusqu'au 16 novembre

Le bureau de l'Association des Parents pour l'année 2023/2024 :

Aurélie DELILLE – Présidente
Élise SOUVERAIN – Trésorière
Virginie BREITNER – Secrétaire

Karen PAILLARD – Vice-présidente
Hélène DRUMINY – Trésorière adjointe
Charlène HELARD – Secrétaire adjointe

L'Association des Parents d'Élèves
Ecole François Dufaut de Saint-Pouange - 3, rue Edouard Herriot - 10120 Saint-Pouange
Email : stpouange.ape@gmail.com Téléphone : 06.89.94.16.70

Glazolats Loisirs

Les vacances sont terminées et nous avons donc repris nos activités.

Loto :

Nous avons organisé notre loto le samedi 7 octobre avec 175 participants et encore une fois nous avons dû refuser du monde mais les murs ne sont pas extensibles.

De nombreux lots ont été gagnés, soit achetés par Glazolats-loisirs ou offerts par différents partenaires de la région.



L'ambiance était au rendez-vous et la soirée s'est terminée vers 1h du matin.

Nous remercions encore une fois la mairie de Saint-Pouange, les employés techniques, les bénévoles qui nous ont apporté leur aide lors de cette soirée

Date à retenir :

L'association
GLAYOLATS LOISIRS
organise son

MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS

De nombreux stands :
idées cadeaux,
idées déco...

Sur place :
boissons,
sandwichs,
champagne,
etc...

10H-18H

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023

à **SAINT-POUANGE**

Salle polyvalente Henri FEBVRE

Email : glazolats_loisirs@orange.fr Tél. : 06 45 29 28 86

Notre marché de Noël aura lieu le 19 novembre mais nous travaillons depuis le mois de juillet et oui c'est un gros boulot de préparation.

Venez nombreux nous rendre visite et vous pourrez trouver de nombreux idées cadeaux pour les prochaines fêtes de fin d'année.

Le bureau de Glazolats loisirs

Le Comité des Fêtes de SAINT-POUANGE
GLAYOLATS-LOISIRS
MAIRIE
3 rue Edouard Herriot - 10120 SAINT POUANGE



PhiMaDelphie Country



Notre Assemblée Générale a eu lieu le 28 Juin 2023 dans la salle polyvalente Henri Febvre. L'ensemble du bureau a été reconduit.

Les 10 et 13 Juillet 2023, nos animatrices ont été sollicitées par la directrice de l'accueil de loisirs de Saint-Pouange pour proposer une initiation country aux enfants. Ces moments de découverte ont ravi les participants.



Le Samedi 9 Septembre 2023, nous nous sommes réunis à la salle des fêtes de la commune pour partager un couscous avec nos adhérents.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir également Les Maires de Saint-Pouange et de Buchères ainsi que les 1er adjoints chargés de l'animation avec leur conjoint respectif. Nous remercions la Municipalité de Saint-Pouange pour le prêt de la salle et les employés municipaux pour la mise à disposition de tables et chaises pour le bon déroulement de cette manifestation. Les danseurs ont pu se remettre en jambes (en bottes) et ont été ravis de se retrouver après la période estivale.

Le Dimanche 10 Septembre 2023, Madame Cuny 1ère adjointe de Buchères a demandé à nos adhérents de participer à une journée consacrée aux associations sportives de Buchères dans le but de récolter des fonds pour L'Association « Ainsi font pour Marion » et afin de participer financièrement à l'installation de jeux adaptés à tous les enfants porteurs de handicap.

Les cours ont repris les mardi 12 et mercredi 13 Septembre 2023. Quelques départs pas tout à fait compensés par 2 arrivées nous restons une bonne soixantaine d'adhérents.

Le Samedi 30 Septembre 2023 nous avons participé à notre premier bal de la saison chez nos amies de NBCountry à Venizy dans l'Yonne où nous étions venus en nombre (25 Phimadelphiens et Phimadelphiennes).

Notre prochain bal est programmé pour le Samedi 23 Mars 2024 dans la salle des fêtes de Buchères.

Voici les nouveaux horaires de nos cours pour la rentrée de Septembre 2023 :

Le Mardi à Buchères :	De 18H30 à 20H00	Pour le niveau INTERMEDIAIRE
Le Mercredi à Saint-Pouange :	De 17H30 à 18H30	Pour le niveau VINTAGE
:	De 18H45 à 20H00	Pour le niveau NOVICE

Les Animatrices : Delphine : 06 98 13 62 59

Bérangère : 06 63 76 01 18

Pour toutes informations complémentaires : phimadelphie@laposte.net

www.phimadelphie.com

La Guilde des Traceurs de Temps



Chers amis Glayolats,

Veillez recevoir tous nos vœux de bonne fin d'année de la part des voyageurs de la Guilde des Traceurs de Temps.

Nous traversons actuellement des périodes difficiles aussi bien d'un point de vue sociétal que du point de vue de notre association. Nous faisons face à une grosse diminution de nos effectifs, aussi bien en tant que membres actifs que personnes bénévoles nous aidant tout au long de l'année pour répondre aux diverses demandes que nous pouvons avoir. Ceci étant juste un reflet de ce qui se passe partout autour, la crainte de s'investir, peut-être la peur du contact humain ou tout bonnement le dédain d'une activité associative qui fait vivre nos communes.

Le fait est que nous sommes à la recherche de personnes aidantes, de personnes intéressées, de personnes connaissant le monde associatif, de personnes voulant s'investir dans une aventure associative, festive et médiévale et des personnes voulant faire vivre leur commune, Toutes compétences allant de l'informatique à la couture nous intéressent.



Une association ne peut pas vivre sans ses acteurs locaux, vous êtes les premiers intéressés, les bénévoles nous ayant aidé sur les deux éditions des médiévales de Saint-Pouange ont été les moteurs de cette aventure, 2022 fut une saison fantastique, et je ne veux pas fermer cette porte par manque de personnes, parce que ce monde associatif est en déclin, c'est un constat relativement général, beaucoup de structures mettent la clef sous la porte, pas par manque de financement mais essentiellement pas manque de soutien humain.

Je reste à la disposition de chacun et chacune, pour tout aide, même pour de l'échange d'idées, discuter, faire avancer le sujet.

En vous remerciant, je vous dis à bientôt dans les couloirs du Temps.

Johan Paillard
06 63 12 08 81
johan89@live.fr





Aube Sud Loisirs Omnisports

Les différentes sections du club, à savoir la marche nordique, la pétanque, le football et l'animation continuent leur petit bonhomme de chemin.



La saison passée s'est terminée sur une journée loisirs. Le 25 juin, le club a organisé sa fête. Toutes les sections ont joué le jeu et cet évènement a été une réussite. Des plus jeunes aux plus anciens, tous étaient très contents et sont pressés d'être à la fin de la saison pour remettre cela.

Tout d'abord, nos marcheurs profitent d'une météo plus que clémente pour continuer d'arpenter les différents sentiers du secteur, et bien d'autres. Même si ce n'est pas le mauvais temps qui les arrête. Certains d'entre eux sont partis une semaine dans le Jura pour s'adonner à leur sport favori, dans un environnement différent. L'effectif de la section est resté stable par rapport à la saison dernière, certains ayant cessé et d'autres ayant décidé de rejoindre le groupe



Ensuite, notre section pétanque, comme depuis sa création il y a déjà quelques années, réunit chaque samedi après-midi nos adeptes des boules et du cochonnet. Nos joueurs de pétanque se réunissent sur le stade de Souigny, quand la météo le leur permet. Ce groupe sous la coupe de Laurent et Richard, aussi a vu son nombre de pratiquants à la hausse.

Pour nos foteux de tous âges, la nouvelle saison est partie. Nos joueurs licenciés ont repris le chemin des différents terrains. Certaines de nos équipes manquent cruellement d'effectif, ce qui nous a obligé à reconduire les ententes avec l'AGT ou à une gymnastique entre nos joueurs pour permettre à tout le monde de jouer dans les meilleures conditions. Le club est toujours à la recherche de nouveaux talents. Pour tout renseignement vous pouvez contacter : Christophe au 07 86 40 61 42 ; Thibault au 06 43 86 37 07 ; ou Gérard au 06 19 06 49 65.



Nos jeunes U11 ont eu le plaisir de rencontrer notre nouveau parrain ESTAC, en la personne de Mathis HAMDY, lors de la cérémonie organisée par TCM et l'ESTAC.

L'association réfléchit à la création de nouvelles sections, une section théâtre et une section danse pour un public de 12 à 99 ans.

Les différents renseignements sont disponibles auprès d'Angélique au 06 43 86 76 93.

Toutes les informations concernant l'association sont disponibles sur le site officiel : aubesudloisirsomnisports.footeo.com

Et sur facebook : [Aube Sud Loisirs Omnisports](https://www.facebook.com/AubeSudLoisirsOmnisports)

Gymnastique Volontaire

de Saint-Pouange/Saint Léger

C'est avec une belle énergie que nous avons repris les cours de FITNESS lundi 11 septembre puis la ZUMBA et la STRONG NATION jeudi 14 septembre.

Notre association compte actuellement plus de 80 adhérents motivés à brûler des calories !!!



TOUS LES LUNDIS (sauf pendant les vacances scolaires) à St Léger, salle Jean PHOCION : de 19h15 à 20h15 c'est FITNESS dans la bonne humeur avec notre CHRISTINE super dynamique : au programme LIA, cardio, renforcement musculaire avec bâtons ou élastiques ou bracelets lestés...en bref un cours toujours différent. On travaille des muscles dont on ne connaissait même pas l'existence !!!

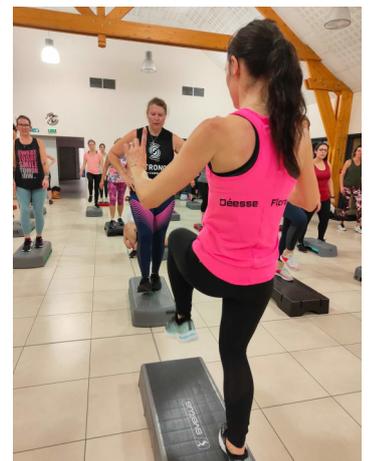


TOUS LES JEUDIS (même pendant les vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps) à St Pouange, salle Henri FEBVRE : de 19h15 à 20h15 c'est ZUMBA avec notre petite déesse FLORA avec comme nouveauté cette année 2-3 chorégraphies de ZUMBA STEP. de 20h20 à 21h20 c'est STRONG NATION toujours avec notre FLORA jamais fatiguée, renforcement musculaire haute intensité, dépassement de soi, sur un rythme entraînant.

Suivez-nous sur notre page Facebook !

Tarif unique pour 1, 2 ou 3 cours par semaine avec 1 essai gratuit pour chaque cours.

Nous acceptons les inscriptions tout au long de l'année avec un tarif dégressif selon la date.



Renseignements : gv.stleger.stpouange@gmail.com
Aurore RAZUREL (présidente) : 06.10.80.13.24
Emmanuelle LEROUX (secrétaire) : 06.42.27.89.48

Agenda



11 nov. 2023
Cérémonie
commémorative

12 janvier 2024
Voeux du maire



19 nov. 2023
Marché St Nicolas
par Glayolats Loisirs

11 février 2024
Vide Puériculture
par Glayolats Loisirs



16 déc. 2023
Colis des aînés

17 février 2024
Soirée Loto
par L'ASLO



01 au 31 mars 2024
Prévention
cancer du colorectal

16 mars 2024
Soirée Dansante
par Glayolats Loisirs



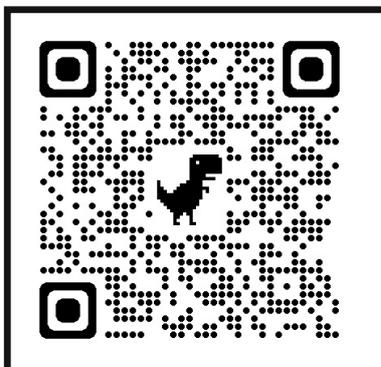
Synthèses des conseils municipaux

Bonne lecture.

Lien internet du dossier en PDF.

<http://www.saint-pouange.fr/fr/compte-rendu/66920/proces-verbal-27-juin-2023>

Compte-rendu du conseil
municipal du 27 juin 2023



Nous vous rappelons que les comptes-rendus des réunions de conseil municipal sont consultables sur notre site internet et au tableau d'affichage à la Mairie, dans leur intégralité.

Jean-Michel Hartmann

Ancien maire de Saint-Pouange, nous a quitté le 18 juin dernier à l'âge de 78 ans.

Il fut notre maire pendant près de 20 ans de 1980 à 2001.

Lors des élections municipales fin 1979, le conseil municipal l'élit maire à compter du 26 janvier 1980.

Dès les premiers mois de son élection, le bulletin municipal nommé « Glayolat » voit le jour.

Il entreprendra une étude et la réalisation pour le développement d'une zone artisanale entre la rue du lavoir et le chemin des pâtures.



En 1982, le lavoir municipal sera restauré. La rue Bleuze remise en état et des lampadaires seront installés à proximité des nouvelles bâtisses.

Durant son premier mandat, la construction du lotissement « Le Pont à la Bergère » sera effective. Sur le plan scolaire, la création d'une classe de maternelle, d'une garderie, d'une cantine et d'un centre de loisirs verront le jour.

Pour son deuxième mandat, la construction du lotissement « Garenne » sortira de terre.

Un bâtiment technique, comprenant notamment une salle de réunion pour les pompiers et un garage, sort également de terre.

Les effectifs scolaires croissants, une seconde classe de maternelle est bâtie et opérationnelle à la rentrée 1988/1989.

Un plan d'assainissement est également soutenu par la DDAF qui permettra de traiter les eaux usées de la plupart des habitants de Saint-Pouange.

En 1988, avec le conseil municipal, ils participent à l'étude et à la mise en œuvre du projet d'implantation de l'autoroute A5. Il sera organisé, une défense pour la protection phonique des habitants et leur cadre de vie. Sa construction débutera deux ans plus tard.

Une troisième classe est construite, l'actuelle salle du conseil ou bureau de vote.

Par ses fonctions à la présidence du syndicat intercommunal St Germain/St-Pouange, un nouveau château d'eau est élevé près du lycée agricole.

Le groupe scolaire s'agrandit par une nouvelle et actuelle école primaire.

Pour son dernier mandat, il instaura un jardin d'enfants pour les 2/4 ans et des ACM, un point de lecture, deux usines relais et entre autres des travaux partiels pour la restauration de notre église ont été effectués.

Beaucoup d'actions ont vu le jour durant ses mandats successifs dont nous profitons toujours de ces infrastructures.



Notre journal adresse à ses enfants ainsi qu'à sa famille ses plus sincères condoléances.

GV

Information



**TROYES
CHAMPAGNE**
MÉTROPOLE

LES ESPACES FRANCE SERVICES

des guichets uniques
pour faciliter toutes vos
démarches administratives



Ce guichet unique permet de
vous accompagner sur vos
démarches administratives
auprès des partenaires de l'État,
ainsi que de nombreux
partenaires locaux.

Leurs services sont totalement
gratuits.

Vous serez accueillis en toute
confidentialité par des agents
formés pour être à votre écoute.
N'hésitez pas,
prenez contact avec eux.

BOUILLY

42 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville - 10320 Bouilly
09 71 26 22 76

franceservices.bouilly@troyes-cm.fr

Ouvert mercredi et vendredi : 9h-12h / 13h-17h



SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES COURANTES

Carte d'identité, Carte grise,
Permis de conduire...

Vos Espaces enregistrent et
assurent le suivi de vos demandes



INTERROGEZ L'OFFRE DE SERVICES DE VOTRE AGGLO

Une question ???

Transports, Collecte des déchets,
Médiathèques...

Les agents France Services
sont là pour vous renseigner !

À VOTRE ÉCOUTE, POUR VOUS AIDER !

**SUR RENDEZ-VOUS
CONFIDENTIEL
ET GRATUIT !**

Les organismes publics
vous accueillent
sur rendez-vous

Permanences physiques

- **LE POINT CONSEIL EMPLOI**
Un accompagnement personnalisé de votre recherche d'emploi
- **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT**
Des orientations dans vos démarches juridiques, vos droits et obligations expliqués, une aide dans la rédaction de courriers juridiques
- **LA MISSION LOCALE...**
... s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire : pour trouver une formation, un emploi et des solutions aux difficultés du quotidien (logement, santé...)
- **LA MÉDIATRICE DE L'ÉNERGIE**
Des conseils en matière d'économie d'énergie de l'habitat, pour lutter contre la précarité énergétique



Passez devant la caméra !

Échangez en visioconférence
avec l'organisme public
de votre choix

- **PÔLE EMPLOI**
- **SERVICES DES IMPÔTS**
- **CAF**
- **CPAM**
- **MSA (Sécurité Sociale Agricole)**
- **CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)**



Collecte des Déchets

Sauf les rues du Stade, Bleuze et Chemin Bleuze.
SAINT-POUANGE

INFO COLLECTES 2023

À partir du 1^{er} janvier 2023

ORDURES MÉNAGÈRES
JEUDI après-midi
(semaines paires) sauf
collecte hebdomadaire
du 05/06/2023 au 01/09/2023

TRI SÉLECTIF
MARDI matin
(semaines impaires)

DÉCHETS VÉGÉTAUX
LUNDI matin
du 03/04 au 27/11

Collectes hivernales
lundi 16 janvier
lundi 13 mars

Collecte du lundi 1^{er} mai jusqu'à samedi 29 avril

N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LES ÉTAPES :
• LA VÊLLE AU SOIR
• LA COLLECTE LE MATIN
• AVANT MIDI
POUR LES COLLECTES DE SÉLECTION



Depuis le 1er janvier 2023, vous pouvez déposer dans votre sac ou votre bac jaune :

- Tous les emballages en carton et les briques alimentaires ;
- Tous les emballages en métal (boîtes de conserve, bidons en métal, plaquettes de médicaments, couvercles métalliques, papiers aluminium...) ;
- Tous les emballages en plastique (pots, barquettes, flacons, bouteilles...).

CALENDRIER 2023 - COLLECTE DES DÉCHETS

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
sam-01			mar-01.			ven-01			dim-01			mer-01			ven-01		
dim-02			mer-02			sam-02			lun-02			jeu-02			sam-02		
lun-03			jeu-03			dim-03			mar-03.			ven-03			dim-03		
mar-04.			ven-04			lun-04			mer-04			sam-04			lun-04		
mer-05			sam-05			mar-05.			jeu-05			dim-05			mar-05.		
jeu-06			dim-06			mer-06			ven-06			lun-06			mer-06		
ven-07			lun-07			jeu-07			sam-07			mar-07.			jeu-07		
sam-08			mar-08.			ven-08			dim-08			mer-08			ven-08		
dim-09			mer-09			sam-09			lun-09			jeu-09			sam-09		
lun-10			jeu-10			dim-10			mar-10.			ven-10			dim-10		
mar-11.			ven-11			lun-11			mer-11			sam-11			lun-11		
mer-12			sam-12			mar-12.			jeu-12			dim-12			mar-12.		
jeu-13			dim-13			mer-13			ven-13			lun-13			mer-13		
ven-14			lun-14			jeu-14			sam-14			mar-14.			jeu-14		
sam-15			mar-15.			ven-15			dim-15			mer-15			ven-15		
dim-16			mer-16			sam-16			lun-16			jeu-16			sam-16		
lun-17			jeu-17			dim-17			mar-17.			ven-17			dim-17		
mar-18.			ven-18			lun-18			mer-18			sam-18			lun-18		
mer-19			sam-19			mar-19.			jeu-19			dim-19			mar-19.		
jeu-20			dim-20			mer-20			ven-20			lun-20			mer-20		
ven-21			lun-21			jeu-21			sam-21			mar-21.			jeu-21		
sam-22			mar-22.			ven-22			dim-22			mer-22			ven-22		
dim-23			mer-23			sam-23			lun-23			jeu-23			sam-23		
lun-24			jeu-24			dim-24			mar-24.			ven-24			dim-24		
mar-25.			ven-25			lun-25			mer-25			sam-25			lun-25		
mer-26			sam-26			mar-26.			jeu-26			dim-26			mar-26.		
jeu-27			dim-27			mer-27			ven-27			lun-27			mer-27		
ven-28			lun-28			jeu-28			sam-28			mar-28.			jeu-28		
sam-29			mar-29.			ven-29			dim-29			mer-29			ven-29		
dim-30			mer-30			sam-30			lun-30			jeu-30			sam-30		
lun-31			jeu-31						mar-31.						dim-31		



SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS
03.25.45.27.30 - collectedechets@troyes-cm.fr
troyes-champagne-metropole.fr

Rappels de Règlementation

Tous les jours, un certain nombre de personnes emprunte les voies piétonnes de notre commune pour se rendre à l'école ou aux arrêts du bus.



D'autres, le week-end, aiment se promener dans notre village.

Malheureusement, elles trouvent sur le chemin **des véhicules qui sont stationnés sur le trottoir**.

Nous ne parlons pas des invités d'un midi ou d'un soir mais des personnes résidentes.

Cette mode devient de plus en plus courante et gêne parfois, en plus des piétons, les riverains.

Nous faisons donc appel dans un premier temps à **votre sens civique pour que vous gariez vos véhicules dans votre propriété**.

Certes, la société évolue et nous avons de plus en plus de véhicules à stationner mais je rappelle tout de même que **sur tout permis de construire, il existe au moins deux emplacements pour les véhicules**.

Les occupants et utilisateurs de locaux privés d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toute mesure afin que **les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage**.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.



Les **propriétaires ou possesseurs de piscine** sont tenus de prendre toute mesure afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient **pas cause de gêne au voisinage**.

Les **propriétaires ou possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toute mesure propre à **éviter une gêne au voisinage**. (Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 08-2432)

Tout brûlage à l'air libre, c'est à dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu.

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les piles et batteries, les produits chimiques, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.



Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100 m d'une habitation.

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 200 m des bois, forêts, plantations et reboisements.

Dérogation à l'interdiction des feux et des brûlages en zones forestières : **Entre le 15 octobre et le 15 mars**, les propriétaires de terrains situés dans et à moins de 200 m de bois, forêts, plantations et reboisements, ainsi que leurs ayants droit et les personnes chargées par eux de l'entretien et de

l'exploitation de leurs terrains, les affouagistes, les exploitants et les prestataires de service, **sont autorisés à faire des feux et des brûlages**. (Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 07-3065)

Réglementation en vigueur concernant les haies

L'article 673 du code civil stipule «**Le propriétaire des haies dont les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux avancent sur la propriété du voisin peut contraindre celui-ci à les couper**».



Plantations le long des voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Toutes les haies doivent être taillées au niveau de la limite séparatrice, donc ne pas déborder sur le domaine public et ne gêner en aucun cas le cheminement piétonnier.

Cette règle s'applique aussi en bordure des chemins ruraux.

Le droit de faire couper les branches des arbres, des arbrisseaux et des arbustes est imprescriptible.

Glazolats, ne soyez pas étonnés si vous êtes concernés, de recevoir prochainement un courrier, vous demandant de respecter ces règles. Les services de la mairie sont à votre disposition pour des renseignements plus complets.

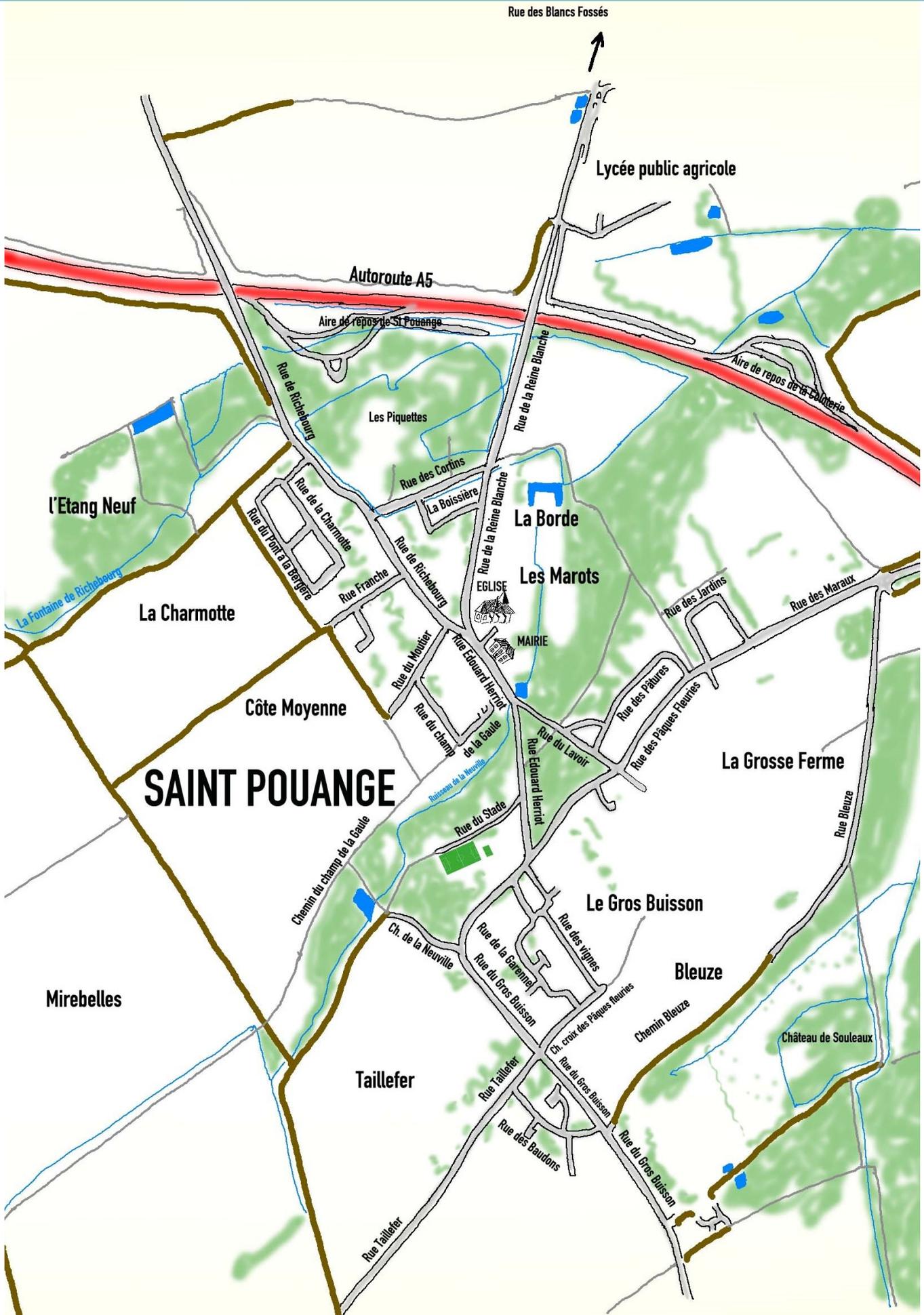


Réglementation trottoir :

Aucune intervention de quelque nature que ce soit, ne pourra être entreprise sur les trottoirs de la commune sans une autorisation de la mairie. Vous devrez dans un premier temps faire une demande par mail ou courrier, ensuite la mairie vous recontactera pour étudier la faisabilité du projet.



Plan du Village



Informations Pratiques

Associations actives de Saint-Pouange

	Activités	Présidents	Coordonnées
Association des Parents d'Elèves	Organisation de manifestations pour aider à financer des activités	Mme Aurélie Delille	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 89 94 16 70 stpouange.ape@gmail.com
Atelier Créatif	Couture, Tricot, Patchwork.	Mme Doris Birost	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange birostdodo10@hotmail.fr
Aube Sud Loisirs Omnisports	Football, Tai Chi Chuan, Marche nordique, Pétanque.	M. Christophe Perrin	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 07 86 40 61 42 aube-sudloisirs@orange.fr
Glaiolats Loisirs	Comité des fêtes	Mme Marie-Christine Kamitsis	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 45 29 28 86 glaiolats_loisirs@orange.fr
Gym Volontaire Saint Pouange - Saint Léger	Gymnastique, Fitness Step, Zumba.	Mme Aurore Razurel	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 10 80 13 24 gv.stleger.stpouange@gmail.com
La Guilde des Traceurs de Temps	Organisation de fêtes médiévales et rendez-vous pédagogiques	M. Johan Paillard	11 rue des Vignes 10120 Saint Pouange Tél. : 06 63 12 08 81 johan89@live.fr
Mémoire de Saint Pouange	Recherche historique et aide à la protection du patrimoine	Mme Nicole Pontarollo	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange memoire.saint.pouange@
Phimadelphie	Country, Line Dance.	Mme Delphine Dony	8 rue des Baudons 10120 Saint Pouange Tél. : 06 14 88 02 84 phimadelphie@laposte.net
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Pompiers volontaires	M. Jean-Yves Paillotet	4 rue Richebourg 10120 Saint Pouange Tél. : 03 25 41 99 03

Assistante sociale:

Centre Médico social de Bouilly :
53, rue de l'Hôtel de ville 10320 Bouilly
03.25.40.33.80

Services d'urgence:

Pompiers : 18 ou 112
(Centre de traitements des alertes)
SAMU : 15

Espace France Services:

42^{bis} rue de l'Hôtel de ville 10320 Bouilly
09.71.26.22.76
franceservices.bouilly@troyes-cm.fr

Présence verte :

Service de la MSA destiné aux personnes isolées ou dépendantes
Renseignements : 03.25.43.54.00

Gendarmerie : 17

Brigade de Bouilly :
03.25.40.20.04

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural)

48 rue d'Ymont
10320 Souigny
03.25.80.17.61.
admr.bouilly@fedel0.admr.org

Dépannage Eau : 03.25.79.00.00.
Dépannage Gaz : 03.25.74.88.30.
Dépannage Electricité : 09.69.32.15.15





Le Glayolat :

Vous souhaitez nous transmettre une information, une photo...

Vous pouvez contacter le Glayolat à :

Mairie de Saint Pouange - Le GLAYOLAT - 3, Rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange
ou par courriel : glayolat@saint-pouange.fr



Retrouvez les actualités de notre village sur www.saint-pouange.fr

